

Vendredi 25 mai 2018

Une piscine entre Leuze et Péruwelz

Un nouveau bassin de natation sera construit entre les communes de Péruwelz et Leuze. La promesse de subside a été votée ce jeudi.

• **Christophe DESABLENS**

Déposé conjointement par les communes de Péruwelz et de Leuze (une intercommunale sera créée pour la réalisation), le projet a été repris dans le « Plan Piscines » de la Région wallonne. De quoi s'agit-il ? De construire un complexe plus ou moins à cheval sur les territoires des deux communes, le long de la RN 60 (chaussée dite de la Barrière). Il s'agit d'un terrain situé juste avant le pont du TGV, à droite en venant de Péruwelz. Les promoteurs du projet (les deux communes avec l'appui technique de l'intercommunale Ipalle) n'ont pas encore eu l'occasion de lancer une procédure d'achat (et d'expropriation pour cause d'utilité publique) dudit terrain. « Aucune des deux communes ne revendique de pouvoir avoir cette piscine sur son territoire, le plus important est que les citoyens des deux communes en bénéficieront ; cet endroit n'est pas situé très loin de l'incinérateur d'Ipalle dont l'énergie pro-



La piscine de Leuze a quarante ans. Elle sera transformée en espace à vocation sportive quand la nouvelle infrastructure sera réalisée.

Edu - 4034467215

duite permettra de chauffer la future piscine via une conduite d'eau chaude », indique Willy Detombe, échevin des sports de Péruwelz. Cet atout énergétique et innovant a pesé dans la décision de la ministre des infrastructures sportives, Valérie Debue, et du Gouvernement wallon, d'inclure le projet dans la liste des trente-trois

subsidés.

La réalisation coûtera quelque 7,5 millions d'euros. Le Gouvernement wallon octroiera un subside de 3,1 millions d'euros. C'est un budget largement inférieur à ce qui était sur la table au départ (entre 12 et 15 millions €).

Un « simple » bassin de 25 mètres, avec six couloirs ainsi qu'un

espace d'apprentissage pour les tout-petits, sera donc réalisé. Le projet prévoit la réalisation de vestiaires individuels et collectifs, de sanitaires et d'une cafétéria.

Le projet de centre aquatique, avec des zones plus ludiques, est pour l'heure mis entre parenthèses. Verra-t-il quand même le jour ? Pour ce faire, il faudrait

éventuellement s'associer à un partenaire privé, ou dégager de nouveaux moyens financiers (via la création d'une régie communale pour récupérer la TVA). « Il pourrait y avoir des opportunités. Mais je retiens que le projet de piscine devient une réalité ; c'est important car un il y a une forte demande de la part des deux communes », témoigne Daniel Westrade, le bourgmestre de Péruwelz.

Pour l'heure, la commune de Belœil a toujours décliné l'offre de leurs voisins qui l'invitait à participer au projet. La municipalité française de Condé, très intéressée par le projet, ne peut pas y investir pour des raisons administratives ; mais un accord de collaboration pourrait être signé pour ses écoliers qui aujourd'hui vont apprendre à nager à Bernissart.

La piscine extérieure de Péruwelz a 60 ans cette année...

La piscine de Leuze a une quarantaine d'années, celle de Péruwelz a soixante ans tout pile en 2018. Toutes deux nécessitent d'importants investissements pour les remettre au goût du jour, ce qui a justifié le choix d'un nouveau centre. Les deux piscines actuelles seront reconverties en espaces sportifs quand le nouveau complexe sera opérationnel. « Jusque-là, la piscine de Péruwelz sera sur perfusion pour lui permettre de continuer à accueillir les familles du Péruwelz ». ■

Plage artificielle vers la carrière de Tournai

Péruwelz et Leuze auront donc une nouvelle piscine. Mais d'autres communes bénéficieront de subsides pour rénover et améliorer leurs infrastructures aquatiques.

Bassin extérieur couvert à Mouscron

La piscine de Mouscron, une des seules piscines de 50 mètres en Wallonie, aura 2,5 millions de subsides pour un investissement total de 5,8 millions d'euros. Il s'agira d'installer un système anti-noyade ainsi qu'un toboggan, de couvrir le bassin extérieur, de mettre en place un jacuzzi en remplacement du bain à bulles. Des panneaux photovoltaïques et solaires seront placés.



Une plage artificielle sera réalisée entre la carrière de l'Orient et la piscine d'Aqua-Tournai qui fera l'objet d'un important investissement.

Plage artificielle à Tournai

Le projet tournaisien prévoit la démolition du bâtiment actuel des vestiaires pour y recons-

truire un espace horeca comprenant un bar, un restaurant et une terrasse. Un nouveau bloc de vestiaires et casiers sera érigé

sur la zone de parking voisine. Il est prévu de rénover des toboggans, de recouvrir le petit bassin extérieur et de lui adjoindre un espace de bien-être avec notamment un spa et un jacuzzi. « Vers la carrière, une plage artificielle sera aménagée et un nouveau ponton pour pédalos traversera la carrière jusqu'à l'autre versant », indique Tarik Bouziane, l'échevin des sports de Tournai. Des jonctions avec le site de l'accrobranche et le terrain de camping sont prévues pour faire du site Aqua Tournai un véritable espace de loisirs familial susceptible d'attirer un nouveau public et d'engranger de nouvelles recettes au sein d'une structure publique déficitaire.

Le Gouvernement wallon octroiera une enveloppe de 3,3 millions d'euros de subsides

pour un coût global estimé à quelque dix millions d'euros.

Fond mobile à Ath

Un fond mobile sera placé dans la piscine d'Ath. Une co-génération sera installée, ainsi qu'un nouvel éclairage, un nouveau chauffage et une nouvelle ventilation. Montant du projet : 4,15 millions d'euros, dont 1,6 million subside.

Système anti-noyade à Comines-Warneton

Un système anti-noyade sera placé à Comines-Warneton. La toiture sera isolée, une nouvelle ventilation installée et la distribution hydraulique renouvelée. Montant des travaux : 1,5 million d'euros, dont 577 000 € de subsides. ■